

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

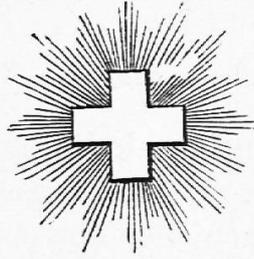
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 20



LAUSANNE

16 mai 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Appel de la section jurassienne.* — *Les examens d'Etat à Neuchâtel.* — *Chronique scolaire : Société suisse d'hygiène scolaire. Jura bernois. Vaud. Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *Récit : Il m'a cassé tous mes soldats.* — *Composition : La géométrie des arbres.* — *Dictées.*

APPEL

Le Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse romande* adresse à la *Société pédagogique jurassienne* l'appel suivant :

AUX INSTITUTEURS DU JURA BERNOIS,

Messieurs et chers Collègues,

Vous n'ignorez pas que le Jura bernois succède au canton de Genève pour la direction de la Société pédagogique de la Suisse romande pendant la période triennale de 1907 à 1910. Les autres districts du Jura s'étant désistés, celui de Courtelary a bravement accepté la responsabilité de cette tâche délicate, et c'est à St-Imier, le grand village industriel du Vallon, que reviendra l'honneur d'organiser le Congrès romand de 1910.

Nous sommes naturellement un peu soucieux des résultats d'une pareille entreprise : mais nous comptons beaucoup, pour la mener à bonne fin, sur l'appui moral et financier de nos vaillantes populations jurassiennes dont l'esprit de générosité s'est si vigoureusement affirmé en bien des circonstances, et, grâce à la bonne volonté de tous, nous espérons bien ne pas trop démériter de nos excellents collègues genevois, neuchâtelois et vaudois qui nous ont précédés, à tour de rôle, dans l'accomplissement d'une mission qui nous est chère à tous.

S'inspirant de ses devanciers, le Bureau soussigné fera tous ses efforts pour maintenir la cohésion nécessaire entre les différentes sections qui se groupent actuellement sous le drapeau de la fédération des instituteurs de la Suisse romande : mais il a besoin avant tout, et pour tous ses actes, de l'appui de tous les collègues jurassiens, et cette solidarité qu'il réclame de leur part, nous pensons qu'elle ne saurait mieux se traduire que par l'empressement que tous devraient mettre à s'abonner à l'*Educateur*, organe central de notre belle association, dont l'œuvre excellente, admirable même, laborieusement poursuivie et continuée pendant 44 ans, est déjà si féconde en glorieux résultats.

Instituteurs jurassiens, chers Collègues !

Il ne sera pas dit que nous avons fait appel en vain à vos sentiments de bonne confraternité, à cet esprit d'union, d'entente cordiale, de solidarité et de dévouement qui vous anime, dont vous avez plus d'une fois donné la preuve, et nous aimons à croire que tous ceux d'entre vous qui, jusqu'ici, pour des motifs quelconques, sont demeurés isolés du faisceau romand, comprendront enfin la nécessité qu'il y a pour eux de donner leur adhésion à l'organe de notre Fédération chargé de la défense de nos intérêts et de nos droits, car ce n'est que par l'établissement de liens communs, solidement formés, que nous réussirons à créer une doctrine commune, des aspirations communes, comme aussi, par nos efforts réunis, à préparer la solution des grands problèmes scolaires qui nous intéressent le plus directement, comme celui, par exemple, qui concerne l'amélioration de notre situation matérielle dans le présent et la possibilité d'obtenir des garanties plus sérieuses de sécurité pour l'avenir.

Sur près de 600 instituteurs, le Jura bernois compte seulement 234 abonnés à l'*Educateur*. Ce chiffre d'abonnés nous met en fort mauvaise posture vis-à-vis des autres cantons romands, et nous aimons à croire qu'il nous aura suffi de vous le signaler pour provoquer parmi vous un bon mouvement, un élan spontané de bonne et franche solidarité.

C'est dans cet espoir que nous vous prions d'agréer, Messieurs

et chers collègues, l'expression de nos meilleurs sentiments confraternels.

Le Bureau de la Société pédagogique romande :

Le Secrétaire, *Le Vice-Président,* *Le Président,*
E. VAUCLAIR. CH. SAUCY. C. FROSSARD.

P.-S. — *L'Éducateur* sera servi dès ce jour, pour fr. 2,50 jusqu'à fin décembre 1908, aux instituteurs qui en feront la demande à M. E. Vauclair, secrétaire, à Saint-Imier.

LES EXAMENS D'ÉTAT A NEUCHÂTEL

Nous ne sommes pas encore près de souffrir d'une pénurie d'instituteurs et d'institutrices, à en juger par le nombre de candidats examinés dans la session d'avril.

On n'en comptait pas moins de 75 dont 16 jeunes gens et 59 demoiselles. De ce nombre, 10 jeunes gens et 37 demoiselles ont obtenu le brevet désiré... et vont grossir le nombre des malheureux des années précédentes qui attendent encore un poste dans l'enseignement public. C'est, on l'avouera, une situation peu enviable que d'avoir un brevet dans sa poche et de rester sans emploi, souvent sans ressources pendant des mois, peut-être des années. Les parents qui persistent à envoyer leurs enfants dans nos écoles normales manquent décidément trop de la prévoyance la plus élémentaire, car il y a chez nous des carrières beaucoup moins encombrées. Mais qu'y faire ?

Les lecteurs de *l'Éducateur* verront sans doute avec intérêt quelques épreuves des examens écrits, qui comme on le sait, sont éliminatoires.

Composition française. — « De quelles qualités morales et pédagogiques pensez-vous qu'un instituteur et une institutrice doivent être pourvus au début de son activité ? »

Ce sujet n'a pas embarrassé beaucoup les candidats qui, naturellement, ont fait appel à leurs réminiscences des cours de pédagogie. Aussi l'originalité manquait en bien des travaux. Cependant l'épreuve de composition française n'a causé aucun échec.

Dictée orthographique.

RÉJOUISSANCES PUBLIQUES A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DE LOUIS XIV

Pour les fêtes de la naissance du Dauphin, vers les premiers jours de septembre, seize cent trente-huit, tout Paris semblait dans l'ivresse, quels qu'eussent été ses malheurs précédents. Il y avait foule de curieux dans les rues, sur les ponts, sur les quais, sur les toits même, dans les promenades, au Louvre, aux Tuileries. Des milliers de banderoles voltigeaient aux fenêtres ; des drapeaux pavoisaient de nombreuses barques sur la Seine ; partout enfin, nombre d'hommes, de fem-

mes, d'enfants, de vieillards, de soldats, de bourgeois marchaient, s'arrêtaient, s'agitaient ou se poussaient. C'étaient des voix, des cris, des chants, des apostrophes à n'en pas finir. On voyait onduler des flots de figures distinguées par des caractères, par des physionomies opposées, les unes barbues, les autres sans barbe ; par ici des visages souriant, causant, s'animant ; par là des airs grondeurs, taciturnes et même rechignés, des tics de toutes espèces, des grimaces de toutes sortes. Jamais on n'a vu pareille variété de chevelures et de coiffures : des cheveux blonds ou noirs, roux ou gris, châtain-clair ou blond-cendré, les uns plats, les autres ras ; ceux-ci taillés en brosse, ceux-là frisés et retombant en boucles ; des toques de velours, des chapeaux de feutre, des casques, des plumes, des fleurs, de la serge et de la soie ; et puis des étoffes de toutes couleurs, des blanches, des noires, des ponceau, des bleues, des orange, des marron, des vertes, des aurore et des jonquille. Que si vous eussiez voulu encore une autre espèce de spectacle, vous n'auriez eu qu'à regarder aux pieds de ces gens habillés diversement, et qui ne pouvaient marcher ferme et droit, quelle que fût leur bonne volonté. Là où s'étaient d'abord montrés des souliers ferrés, vous voyiez s'avancer des chaussures tout amincies et toutes légères ; ici, au contraire, où vous aviez distingué tout à l'heure des bas de soie blancs, vous n'aperceviez plus que des bas de laine bleus tant il était difficile de reconnaître les deux vrais appuis du même corps de ce péle-mêle de bottes, de guêtres, de brodequins, de pieds et de jambes si bizarrement enchevêtrés et si drôlement appareillés.

L'eau de la Seine était basse, verte et se moirait de reflets éblouissants. Chargés d'hommes et de femmes richement vêtues qui agitaient dans l'air leurs mantilles, des barques et des bateaux suivis de petites nacelles glissaient sous les ponts, passant ainsi successivement de la lumière à l'ombre et de l'ombre à la lumière. Et si, par hasard, ces embarcations s'étaient approchées du bord, c'était entre les piétons et les bateliers un bruyant échange de quolibets et de mots joyeux qu'interrompait le bruit des trompettes, des tambours et des fanfares. Car nous l'avons dit, la joie était haut montée dans Paris à l'occasion de la naissance inespérée de Monseigneur le Dauphin.

Dans l'appréciation de cette dictée, le jury a largement tenu compte des tolérances introduites par la circulaire du ministre Leygues. Il a adopté ensuite l'échelle de notes que voici :

0 faute, note 6 ; — 1-2 fautes, note 5 ; — 3-4 fautes, note 4 ; — 5-6 fautes, note 3 ; — 7 fautes et plus note 2.

La note 2 est éliminatoire ; dans toutes les épreuves le candidat doit n'obtenir aucune note au-dessous de 3. Il faut en outre que la moyenne générale ne soit pas inférieure à la note 4.

ÉPREUVES DE MATHÉMATIQUES

Aspirants. — 1. Une somme de 400 000 fr. a été placée à intérêts composés. Si on l'avait laissée un an de moins, le capital définitif eût été diminué de francs 22 050 ; si au contraire on l'avait laissée un an de plus, le capital définitif aurait été augmenté de 23 152 fr. 50. On demande le taux et la durée du placement.

2. Une boîte cylindrique pesant 50 gr. a 5 cm. de rayon, 12 cm. de haut et présente un fond conique de 3 cm. de profondeur. Cette boîte, supposée très

mince, est mise à flotter sur l'eau après avoir été lestée avec du mercure. On demande : 1° Quel poids de mercure il faut verser dans le fond de la boîte pour que le bord supérieur émerge au-dessus du niveau de l'eau de 1 cm. seulement ? 2° A quelle hauteur s'élèvera le mercure dans le vase qui flotte ? (Densité du mercure 13,6).

3. Deux cyclistes partent d'une même ville en même temps pour se rendre dans une ville distante de 270 km. de la première ; l'un d'eux parcourant par heure 3 km. de plus que l'autre, arrive une heure avant ce dernier. Quelle est la vitesse de chacun d'eux.

Aspirantes. — 1. On emploie dans une usine 50 hommes, 35 femmes et 20 enfants. Le montant des salaires de 6 jours de travail est de 1344 fr. Trouver le salaire journalier d'un homme, d'une femme et d'un enfant, sachant que 8 journées d'homme valent 15 journées de femme et qu'une journée de femme vaut $\frac{16}{9}$ de journée d'enfant ?

2. Un marchand reçoit en paiement le 1^{er} mai un billet de 1250 fr. payable le 15 octobre suivant. Comme il a besoin d'argent, il porte le billet chez un banquier qui le lui escompte à 4 $\frac{1}{2}$ % par an (escompte en dedans). Sachant que la marchandise payée par ce billet revenait au marchand à 1080 fr., on demande combien il a gagné réellement pour cent sur le prix d'achat ?

3. Une citerne a pour base un carré de 1 m. 45 de côté ; les faces latérales sont perpendiculaires à la base. Cette citerne contient de l'eau jusqu'aux $\frac{2}{5}$ de sa hauteur ; mais en ouvrant un robinet, on y fait arriver une nouvelle quantité d'eau à raison de 72 litres $\frac{1}{2}$ par minute pendant 27 minutes et 15 secondes. Après ce temps, le robinet étant fermé, on constate que la citerne contient de l'eau jusqu'aux $\frac{3}{7}$ de sa hauteur. On demande de calculer : 1° La capacité de la citerne. 2° Sa hauteur ou profondeur.

COMPTABILITÉ

Aspirants et Aspirantes. — I. Au 31 mars 1908, la balance des soldes de mon Grand-Livre est la suivante :

	Soldes débiteurs	Soldes créanciers
	Fr.	Fr.
Capital		27 000 —
Caisse	3 300 —	
Marchandises	17 400 —	
Mobilier	3 360 —	
Effets à recevoir (Traités et remises)	2 900 —	
Effets à payer (Promesses et acceptations)		5 000 —
Profits et pertes		225 —
Ménage	3 150 —	
Frais généraux	3 250 —	
Borel, banquier		1 955 —
Créanciers divers		3 305 —
Débiteurs divers	4 125 —	
	<hr/> Fr. 37 485 —	<hr/> Fr. 37 485 —

Boucler les écritures et établir le bilan de clôture, sachant qu'il reste en magasin des marchandises pour 24 900 fr. et des effets en portefeuille pour 2 850 fr. Le mobilier est évalué à 3 210 fr. ; mon compte-courant chez Borel banquier, que je viens de recevoir, présente en faveur de Borel un intérêt de 45 fr.

II. Faire le journal en partie double pour les opérations ci-après :

Avril 1^{er}. — Je vends à Paul Sandoz des marchandises pour 2 425 fr. valeur 3 mois et suivant l'ordre de Sandoz, je tire sur lui une traite au 1^{er} juillet pour le montant de ma facture.

Avril 2. — Je reçois de Dufour à Genève des marchandises pour 4 250 fr. valeur 3 mois au comptant 2 % d'escompte.

Avril 5. — Je remets à mon banquier Borel la traite de 2 425 fr. sur Sandoz ; Borel me crédite pour 2 400 fr. ; il a déduit un escompte de 25 fr.

Avril 10. — Pour profiter de l'escompte mentionné dans la facture Dufour, je règle ce dernier comme suit : je lui remets des effets pour 2 130 fr. ; je lui envoie en outre un chèque sur Genève que mon banquier Morel me fournit et qu'il me compte à 1 501 fr. 25. Pour le solde, escompte déduit, Dufour tire sur moi une traite à 30 jours.

Avril 10. — J'encaisse un effet de 725 fr. et je paye une traite échue de 350 fr.

III. Mon compte-courant chez mon banquier Borel présentait au 31 décembre dernier un solde en ma faveur de 1 401 fr. 50 ; le 5 janvier, j'ai versé chez Borel en espèces 801 fr. 30 que Borel porte en compte, valeur 6 janvier ; le 25 janvier, j'ai prélevé 901 fr. 50 et le 15 février, j'ai prélevé de nouveau 1 502 fr. 40. Le 10 mars, j'ai remis à Borel un effet de 2 154 fr. 60 sur Zurich au 15 avril, que Borel porte en compte, valeur à l'échéance.

Etablir par la méthode directe ou indirecte le compte-courant que m'adresse Borel en date du 31 mars. Intérêts réciproques 4 % ; commission $\frac{1}{8}$ % sur le doit.

Bien que les problèmes de mathématiques ne soient pas très difficiles, les candidats n'ont pas tous su s'en tirer avec succès. Plusieurs, tant jeunes gens que demoiselles ont échoué dans cette épreuve. Et pourtant les notes de mathématiques se combinent avec celles de comptabilité, dans la proportion de 2 à 1, c'est-à-dire que la note de mathématiques, multipliée par 2 est ajoutée à celle de comptabilité ; le total, divisé par 3 donne la note définitive.

Restaient les épreuves de calligraphie et de dessin qui n'ont causé aucun échec, puis, 15 jours plus tard, les examens oraux pour les candidats admis. Nous avons donné plus haut les résultats définitifs. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société suisse d'hygiène scolaire. — Cette société aura son assemblée annuelle à Baden, les 16 et 17 mai. Les questions qui y seront discutées sont les suivantes :

1. Ecoles dans la forêt et colonies forestières sanitaires pour écoliers.
2. Rôle de la femme dans la surveillance des enfants au point de vue sanitaire.
3. Rôle de l'école concernant l'hygiène des dents.
4. Hygiène du corps enseignant.
5. Organisation d'un cours spécial suisse pour la protection de l'enfance, à Zurich, en septembre 1908.

L. Hz.

JURA BERNOIS. — Nous apprenons avec plaisir que notre collaborateur, **M. E. Poupon**, instituteur à Courrendlin, vient d'être nommé membre de la commission d'examens française en obtention du diplôme d'instituteur primaire.

VAUD. — **Maitres abstinents.** — Le samedi, 25 avril, à 2¹/₂ h. la société des Maitres abstinents a eu sa séance annuelle. Il y avait à l'ordre du jour, à l'Hôtel de ville, une conférence de **M. le Prof. Fulliquet**. Avec cette verve qui n'appartient qu'à lui, le brillant orateur s'est mis en devoir de nous prouver la justice et la valeur de notre cause, et nous en avons besoin. Il n'est peut-être pas très diplomatique de l'avouer, mais nous sentons toujours davantage que notre isolement est une source de faiblesse; notre œuvre n'est pas populaire au sein du corps enseignant.

M. Fulliquet s'est attaché à nous montrer que nos principes anti-alcooliques sont d'accord avec ceux de tous les grands maitres; donc nous sommes dans le vrai. Il n'est pas juste de donner au peuple un enseignement absolument routinier, il faut l'initier à toutes les grandes questions qui se débattent à l'université, puisqu'elles le concernent surtout; de ce nombre sont les questions d'hygiène. C'est dans ce but que l'enseignement anti-alcoolique doit être donné à l'école primaire.

La séance s'est terminée par un thé au *Major Davel* et l'élection du comité pour deux ans. Voici ses membres: **M. H. Pidoux**, président; **M. P. Burnier**, secrétaire; **Mlle R. Baudat**, caissière.

R. BAUDAT.

*** **Théâtre du Jorat.** — De divers côtés on nous demande si la pièce de **René Morax**, « *Henriette* » peut être recommandée aux instituteurs désireux de conduire leurs classes à Mézières.

Nous avons assisté à la répétition générale jeudi dernier. « *Henriette* » est un sombre drame, poignant et déprimant. Il y a d'ailleurs, dans cette forte et tragique pièce, des scènes qui ne sont pas faites ni pour les yeux ni pour les oreilles des enfants.

Les maitres qui voudront conduire leurs élèves à Mézières font donc bien de réserver leurs faveurs pour « *La Dime* », ce charmant épisode de notre histoire vaudoise dont chacun a gardé un si délicieux souvenir.

Ajoutons que le corps enseignant primaire prend de nouveau une part importante aux représentations du Jorat. A tout seigneur, tout honneur: Nous retrouvons avec le plus vif plaisir **MM. Jean Tissot**, l'instituteur de Carrouge, **F. Dupuis**, l'infatigable régisseur. Puis c'est **A. Pache**, le puissant soliste, **Martin**, **Reymond**, **Métraux**, **Jaton**, etc. Nous en oublions. Disons encore que les chœurs sont dirigés avec une maîtrise remarquable par **M. Lang**, instituteur à Servion.

NEUCHÂTEL. — † **Eva Biolley.** — Au commencement d'avril, est décédée à Neuchâtel, après une longue et douloureuse maladie, une institutrice aussi modeste que distinguée, **Mlle Eva Biolley**, fille du professeur et pédagogue connu, feu **M. Auguste Biolley**.

Mlle Biolley débuta dans la carrière pédagogique à Lignières. En 1883, elle est nommée institutrice à Neuchâtel. Elle a ainsi consacré 27 années de sa vie à

l'enseignement; une bien pénible maladie l'obligea l'année dernière à interrompre ses fonctions.

Profondément bonne et dévouée, elle avait donné le meilleur de son cœur à ses petites élèves; sa classe était une seconde famille, où les cœurs se dilataient, où les visages soucieux s'illuminaient d'un sourire, à la parole persuasive et encourageante de la maîtresse.

Mlle Eva Biolley a accompli sa tâche avec une entière fidélité et un dévouement sans bornes. Elle était toujours calme et sereine, quoique la vie lui eût apporté une bien large part de soucis et d'épreuves.

Ses solides aptitudes pédagogiques avait fait d'elle une institutrice à l'enseignement substantiel et fécond; ses nobles qualités de cœur, une éducatrice de valeur.

Fille et sœur dévouée, elle sut en remplir les devoirs, avec une abnégation et une patience dignes de tous les éloges.

Vaincue par une maladie qu'elle avait supportée stoïquement pendant plusieurs années, elle vit venir la grande moissonneuse avec une parfaite sérénité.

A l'heure où les fillettes de l'école, pour la plupart joyeuses et insouciantes, entraient en classe, on déposait au champ du repos, leur institutrice aimée!

Au bord de la tombe, M. le Dr Paris, directeur intérimaire des Ecoles primaires, adresse au nom des autorités scolaires et des enfants, un hommage de profonde reconnaissance et de respectueuse estime, à cette institutrice dévouée et distinguée.

Au nom de la société pédagogique, M. Raaflaub, instituteur, dit un dernier et suprême adieu, à la collègue aimée et respectée.

Mlle Eva Biolley est entrée dans l'éternel repos. Que la terre lui soit légère! A sa famille et particulièrement à sa vieille mère malade, nous adressons encore l'expression de notre vive sympathie!

Que l'excellent et doux souvenir que laisse Mlle Biolley soit leur consolation.

H. L. GÉDET.

NEUCHÂTEL.— **La Commission consultative pour l'Enseignement primaire** a siégé au château de Neuchâtel, les vendredi 24 et jeudi 30 avril courant, la première fois en commission plénière, la deuxième en commission restreinte.

Tout d'abord elle a entendu la lecture des rapports de la Commission du matériel scolaire sur les manuels d'histoire et d'instruction civique proposés par le professeur Elzingre. De ces rapports, elle a voté les conclusions, en décidant de ne pas introduire de manuel d'histoire générale à l'Ecole primaire et de ne pas inscrire sur la liste des livres fournis par le service du matériel scolaire, les deux cours d'histoire suisse et le cours d'instruction civique de M. Elzingre.

Cela fait, elle a abordé le point essentiel de son ordre du jour: Avant-projet de revision de la loi sur l'Enseignement primaire. Rappelons ici en passant que notre loi scolaire primaire date de 1889 et que toutes les tentatives de revision faites au cours de ces dernières années, et plus spécialement depuis 1900, n'ont abouti qu'à des revisions partielles dont l'ensemble manque décidément d'homogénéité.

M. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique, tient à connaître l'opinion de la Commission consultative sur trois points principaux : la scolarité, les traitements du corps enseignant et les examens en obtention du brevet. Ces trois questions sont donc l'objet d'une discussion immédiate et dont l'intérêt correspond à celui des questions elles-mêmes.

Scolarité. — Les Commissions scolaires, préalablement consultées par circulaire, sont, dans leur grande majorité, d'accord avec les membres de la consultative qui, eux aussi, reconnaissent que l'écolier neuchâtelois est libéré trop tôt. Mais qu'y faire, puisque le souverain, le peuple, le veut ainsi ? N'a-t-il pas, dit-on, voté contre le code scolaire beaucoup par opposition à une extension de la scolarité ?

Cependant, la Commission se prononce en faveur de *six ans révolus* comme âge d'entrée et *quatorze ans révolus* comme âge de sortie.

Traitements. — Sans note contraire aucune, tous les orateurs, membres de commissions scolaires de la ville et de la campagne, établissent nettement que les traitements actuels sont très insuffisants et qu'il est d'urgente nécessité de les augmenter aussi prochainement que possible. Ils se déclarent prêts à voter les propositions faites, avec l'espoir que les finances de l'Etat permettront de faire plus et mieux plus tard.

Villes : Neuchâtel, Serrières, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Instituteurs : 1^{res} et 2^{mes} classes : 2,100 francs ;

» 3^{mes} et 6^{mes} » : 2,000 » ;

Institutrices : 1^{res} et 2^{mes} » : 1,300 » ;

» 3^{mes} à 6^{mes} et classes enfantines : 1,200 francs.

Autres localités :

Instituteurs : 1,800 francs ;

Institutrices des classes primaires : 1,200 francs ;

» » enfantines : 1,100 » .

Ces traitements initiaux servis par les caisses communales seraient augmentés comme suit :

Après 5 ans de service, augmentation annuelle pendant 10 ans : 60 francs pour les instituteurs et 40 francs pour les institutrices, haute paie servie par la caisse cantonale.

Puis, à partir de la 16^{me} année, même augmentation encore pendant cinq ans, haute paie à prélever sur la subvention fédérale et portant ainsi l'augmentation totale des traitements ci-haut à 900 et 600 francs.

Examens en obtention du brevet. — Délicate et très importante question que celle-là au sujet de laquelle la Commission, à une majorité bien accusée, s'est prononcée pour que les examens en vue de l'obtention du brevet de connaissances eussent lieu dans l'établissement même où les candidats ont fait leurs études.

Quant aux principaux autres points traités, nous nous bornerons à énumérer les décisions qu'ils ont fait prendre.

(Voir la suite au prochain numéro.)

HINTENLANG.

PARTIE PRATIQUE

RÉCIT

Il m'a cassé tous mes soldats!

Un des plus jolis ouvrages de J. Girardin, *Quand j'étais petit garçon*, est malheureusement épuisé depuis bien des années. Les institutrices à la recherche de lectures à faire à leurs jeunes élèves seront certainement heureuses de retrouver quelques-uns de ces récits dans l'*Éducateur*, car peu d'écrivains ont su mettre en scène des enfants aussi sincèrement et simplement « enfants », ni des éducateurs plus discrets et plus sensés.

Quand j'étais petit garçon, j'avais quelquefois des accès de mauvaise humeur, et alors j'en disais plus qu'il n'y en avait pour faire gronder mes camarades.

C'était un jeudi, et il pleuvait très fort. Quand je sautai du lit, en chemise, pour aller voir quel temps il faisait, je frappai du talon, très en colère. Tout ce que j'y gagnai, pour le moment, ce fut de me faire grand mal. Car la veille au soir j'avais laissé tomber sur le tapis mon petit trousseau de clés, et par négligence je l'avais laissé où il était. Or c'est sur mon trousseau de clés que j'avais frappé du talon.

— On est toujours puni par où l'on a péché, me dit la vieille Jeannette, qui, m'entendant aller et venir, était entrée dans ma chambre pour m'apporter une chemise blanche et pour m'aider à faire ma toilette.

Pour toute réponse, je lui tirai la langue.

— La journée commence mal et elle finira mal, me dit tranquillement Jeannette.

— Aussi pourquoi pleut-il un jeudi ? lui répondis-je d'un ton maussade, et surtout un jeudi où nous devons aller goûter dans la forêt avec mon cousin Louis !

— Le fait est que c'est malheureux, reprit Jeannette en regardant du côté de la fenêtre ; mais qui sait si le temps ne s'éclaircira pas sur les midi ?

— Non, il ne s'éclaircira pas.

— Mettons qu'il ne s'éclaircira pas. Dans tous les cas, ce n'est la faute de personne.

— Si ! C'est la faute de quelqu'un !

Cette réponse était si niaise, si niaise, que Jeannette aima mieux n'y pas faire attention.

Je déclarai à Jeannette que je voulais m'habiller tout seul ; j'espérais qu'elle voudrait m'aider et que nous nous querellerions tout le temps. Elle s'en alla sans rien dire. Je fus bien puni de ma sottise. Car j'eus une peine infinie à m'habiller, et encore j'étais habillé tout de travers. Il est vrai de dire que je m'en prenais à toutes les pièces de mon costume et que je les jetais de tous les côtés avant de les mettre.

Au déjeuner, mon père dit :

— Jeannette, cet enfant est fait comme un voleur.

— J'ai voulu l'aider, répondit Jeannette, mais il a refusé.

— Très bien, reprit mon père. Alors, qu'il reste toute la journée tel qu'il est.

Je fus bien penaud, car, il faut que je l'avoue, quand j'étais petit garçon, j'aimais beaucoup à être bien habillé.

Je fis mes devoirs en grognant; aussi ils étaient très mal faits. Sur les deux heures, par une pluie battante, ma tante Langlois arriva avec mon cousin Louis. Elle était très bonne et très complaisante, ma tante Langlois, aussi je l'aimais beaucoup.

En m'embrassant, elle parut surprise, mais elle ne dit rien. Je compris qu'elle me trouvait mal habillé, et cette pensée m'ôta pour un moment tout le plaisir que j'éprouvais à la voir.

— Puisque la pluie, dit-elle à ma mère, gâte le plaisir que nos enfants s'étaient promis, il me semble que nous pouvons leur offrir une compensation.

— Laquelle? demanda ma mère.

— Je leur en offre deux, répondit ma tante. Ou bien j'emmènerai nos enfants à la ménagerie Wombwell qui vient d'arriver et qui donne une représentation à deux heures, ou bien je vous laisserai Louis pour qu'il joue avec Albert.

J'aurais donné tout au monde pour aller à la ménagerie Wombwell; mais pour rien au monde je n'aurais voulu me présenter en public dans l'état où je me trouvais. Et je savais d'avance que mon père ne permettrait pas à Jeannette ou à ma tante de réparer le désordre de ma toilette. Quand il avait décidé une chose, il ne revenait jamais sur sa décision. Je ne le savais que trop bien, l'ayant appris par expérience. Oh! comme notre Jeannette avait raison de dire: « On est puni par où l'on a péché! »

Je répondis en rougissant que j'aimerais mieux jouer avec Louis que d'aller à la représentation.

Je suis sûr que Louis aurait mieux aimé aller à la représentation; et c'était bien naturel. A sa place j'aurais fait la moue. Louis ne fit point la moue et répondit gaiement:

— C'est cela; nous passerons l'après-midi à jouer ensemble.

Je le pris aussitôt par la main et l'emmenai dans ma chambre.

Dans ma chambre, il y avait une grande armoire, que l'on appelait l'armoire aux joujoux.

— Par quel jeu veux-tu commencer? demandai-je à Louis.

Et il me répondit:

— Par celui que tu voudras.

— Non, je veux que tu choisisses.

Je tenais à être très aimable avec lui parce qu'il avait renoncé à la ménagerie Wombwell sans faire la moue.

Et je fus aimable comme cela pendant plus d'une grande heure.

Mais au bout d'une heure le jeu commença à m'ennuyer. Je crois que c'est la pluie qui m'agaçait, parce qu'elle faisait continuellement pan! pan! pan! sur les vitres. Et puis j'étais mécontent d'être mal habillé, et puis ma méchanceté du matin revenait tout doucement, et puis notre Jeannette m'avait dit que cela finirait mal.

Nous en étions au jeu du casse-tête géographique, et nous rassemblions les petits morceaux qui, une fois réunis, devaient former la carte de France.

— Ce jeu m'ennuie, m'écriai-je tout à coup.

— Eh bien, changeons-en, me répondit Louis.

Sans le prévenir, je passai brusquement ma main sur la table, et j'envoyai de tous les côtés les morceaux découpés de la carte de France.

Louis ne réclama pas, et même, se mettant à quatre pattes sur le tapis, il ramassa les morceaux un à un.

Cela m'agaçait de le voir ramasser les morceaux si tranquillement; d'ailleurs je sentais que tout m'agaçait. Je me levai et je poussai les morceaux dans tous les coins pour taquiner Louis.

Il se mit à rire. Son rire m'agaça. Je le lui dis; et même j'ajoutai :

— Au lieu de rire niaisement, tu ferais mieux de te fâcher, ce serait plus amusant !

Je savais que j'avais tort de lui dire cela, mais je ne pouvais pas m'empêcher de le lui dire. Quand j'étais petit garçon, il y avait des moments comme celui-là, où je faisais exprès de trouver à redire à tout.

Quand il eut ramassé toutes les pièces, Louis les rangea dans la boîte, et replaça la boîte dans l'armoire.

Il tira de l'armoire la boîte aux soldats de plomb, qui contenait des fantassins français et des fantassins allemands.

Cela me déplut que Louis eût tiré cette boîte de l'armoire, sans m'en avoir demandé la permission, et je le lui dis.

Il parut étonné, et il me répondit que je lui avais donné le choix des jeux et qu'il choisissait celui-là.

Je haussai les épaules, parce que je ne trouvais rien à répondre, et que cela me déplaisait d'avoir tort.

— Dans tous les cas, dis-je à Louis, c'est toi qui seras le général allemand.

Louis rougit.

— Si tu crois, dit-il en hochant la tête, que c'est agréable d'être le général allemand !

— Agréable ou non, je veux que tu le sois.

— Ecoute, reprit-il, cela n'est pas juste que je sois le général allemand simplement parce que tu le veux. Nous tirerons au sort comme les autres fois.

— Nous ne tirerons pas au sort. Je veux, entends-tu, je veux que tu sois le général allemand. Si tu refuses, ajoutai-je en m'excitant de plus en plus, j'irai dire à maman que tu es un mauvais camarade, et que tu fais exprès de ne pas vouloir ce que je veux !

Il secoua tranquillement la tête; et ce geste tranquille me mit en fureur.

Prenant dans le fouillis de soldats un fantassin allemand, je le plantai tout debout devant mon cousin, et je lui dis :

— Range les autres soldats allemands tout de suite à côté de celui-là, ou bien tu auras affaire à moi.

Sans rien dire, il prit le fantassin allemand et le jeta au bout de la chambre.

— Ramasse-le tout de suite, lui dis-je avec fureur, en tendant la main droite vers le coin où était tombé le soldat allemand.

— Je n'ai pas d'ordres à recevoir de toi, me répondit Louis, qui avait fini par se fâcher à son tour. Seulement il ne se mettait pas en fureur, lui; et, même quand il était fâché, il savait toujours ce qu'il disait.

Je me précipitai à bas de ma chaise, et je courus au petit salon où maman se tenait toujours dans la journée, occupée à travailler ou à lire.

— Maman! Maman! m'écriai-je en m'élançant dans le petit salon. Oh! maman, si tu savais comme Louis est méchant; il m'a cassé tous mes soldats!

Maman, qui connaissait bien son petit garçon, me demanda sans s'émouvoir :

— Tous à la fois, ou bien les uns après les autres?

— Il ne les a peut-être pas tous cassés, repris-je en balbutiant; mais il en a jeté un de toutes ses forces à l'autre bout de la chambre!

— Oh! oh! dit maman, il était donc bien en colère?

— Je t'en réponds! Ah! si tu l'avais vu!

— Et à propos de quoi était-il en colère?

— Parce qu'il voulait me forcer à être le général allemand; et moi, je ne voulais pas l'être.

— C'est grave, dit ma mère avec un grand sérieux; mais comment se fait-il que Louis ait voulu te forcer? Il me semblait que d'habitude vous tiriez au sort le commandement des deux armées.»

Le calme de ma mère agit sur moi comme une belle petite douche d'eau froide. Ma colère tomba subitement, et alors je vis combien j'avais été injuste en accusant Louis lorsque j'étais le seul coupable.

— Je crois, repris-je en balbutiant, et même je suis sûr maintenant que c'est moi qui ai voulu forcer Louis. Comme il désirait tirer au sort, j'ai mis un soldat allemand devant lui, et je lui ai dit: Je veux que tu sois le général allemand. Entends-tu, je le veux! Alors il a jeté le soldat allemand.

— Peut-être, reprit ma mère, ce soldat allemand n'est-il pas aussi malade que tu le crois.

— Il ne doit pas être cassé du tout, car il est tombé sur le tapis.

— Allons, dit ma mère, Louis n'est pas si méchant que je l'avais cru d'abord.

— Il n'est pas méchant du tout, repris-je avec vivacité; c'est moi qui suis méchant. Mais, vois-tu? Je suis si malheureux depuis ce matin! Cette pluie, cette partie manquée, cette ménagerie Wombwell!

— Faut-il, me demanda ma mère, que j'aie demandé à Louis de faire la paix avec toi?

— Je ne suis plus fâché contre Louis, répondis-je vivement, et lui, il n'est jamais fâché contre moi.

— C'est un brave garçon.

— Oh! je crois bien.

— J'ai bien envie, pour célébrer votre réconciliation, de faire prévenir sa mère que je le garde à diner.

— Oh! oui, maman.

La journée finit beaucoup mieux qu'elle n'avait commencé, et le diner fut très gai, malgré la pluie et malgré le désordre de ma toilette.

Personne ne m'a jamais reparlé de ce fameux jeudi où j'avais été si méchant;

mais moi, je ne l'ai jamais oublié ; et ce souvenir plus d'une fois m'a arrêté tout net, au moment où j'allais me mettre en colère, ou accuser les autres, lorsque c'était moi justement qui avais tous les torts.

(Communiqué par F. M. G.)

COMPOSITION

La géométrie des arbres.

On pourrait, je crois, donner une intéressante leçon de composition française (qui serait en même temps leçon de choses et leçon de dessin) sur ce sujet : La géométrie des arbres. Voici ce que j'entends par là.

I. Nos élèves, les campagnards surtout, n'ignorent pas que les arbres n'ont pas la même forme générale, le même profil, la même silhouette. Le peuplier, facilement, se distingue du noyer ; le saule, aisément, se reconnaît au milieu de marronniers d'Inde. Cela est surtout vrai si les arbres portent frondaison, en pleine glorieuse saison, ou lorsque l'automne promène son pinceau de fée sur les feuillages mourants. En hiver, quand les bourgeons dorment dans leurs berceaux ouatés, les silhouettes des végétations arborescentes à feuilles caduques ont plus de ressemblance les unes avec les autres.

Cependant, même au cœur de la morte saison, qui ne reconnaîtrait de loin le long profil des peupliers, la membrure caractéristique des noyers, le port modeste des pommiers, le bizarre dessin des bouleaux ? Choisissons l'hiver ou le premier printemps pour demander à nos élèves d'observer soigneusement les arbres des champs, des vergers ou de la forêt.

Demandons-leur de noter *la forme générale*, le contour caractéristique de ces végétaux, si possible par un croquis sommaire, et ensuite, en classe, par la description littéraire. La plume de nos écoliers doit arriver à formuler ce que le crayon exprime lestement par un dessin. On sera, je crois, surpris de la somme de travail exigée pour que l'œil et la pensée notent correctement ces divergences de formes. On sera surpris aussi de la variété de ces divergences et des découvertes intéressantes que leur observation nous fera faire. Il faudra chercher, évidemment, à ramener le contour des diverses espèces d'arbres à des formes géométriques connues des élèves et aussi simples que possible.

Il est certain, par exemple, que tous les pommiers d'un verger sont loin de posséder le même profil, et de présenter tous une forme normale, symétrique. La symétrie des êtres vivants n'est jamais que relative. En ce qui concerne les pommiers de ce verger, toutes sortes d'influences extérieures ont concouru à modifier leur forme normale. Il sera intéressant de rechercher avec l'aide de nos élèves quelles sont ces influences ambiantes (vent, exposition, lumière, entourage, etc...) et de quelle manière elles ont agi.

Cependant, alors même que tous les pommiers d'un verger offrent à l'observation des anomalies de forme, une asymétrie évidente, il n'en est pas moins vrai que les pommiers ont une forme à eux, essentielle à leur espèce. A côté et au-dessous des divergences caractéristiques de chaque individu pommier, on trouve les ressemblances communes et caractéristiques du type pommier.

Nous découvrirons les premières, mais afin d'arriver aux secondes, et c'est la forme typique qui devra nettement se dessiner dans notre imagination pour être traduite ensuite par une description écrite.

Cette première partie de la leçon sera rédigée en classe et devra être suivie d'une seconde étude qui la complètera et dont la première n'est en quelque sorte que la préface.

II. C'est l'observation, encore ici, qui devra être mise à contribution. Nous demanderons à nos élèves de considérer la géométrie des branches, des rameaux et des ramuscules.

Notre but sera de leur faire découvrir que la forme typique des arbres précédemment examinés est expliquée, amenée, conditionnée par la géométrie des divers éléments de ces arbres.

Que faut-il entendre par là ? On sait que la disposition des feuilles, et par suite des rameaux sur la tige, est soumise à des règles déterminées, variables toutefois d'une plante à l'autre. (Et même, dans une plante donnée, cette disposition peut obéir à plusieurs modes, selon les niveaux.)

Toujours les feuilles sont réparties en séries longitudinales équidistantes, ce qui contribue au bon accomplissement des fonctions organiques. La botanique étudie ces règles quand elle s'occupe de phyllotaxie.

On sait aussi que la *divergence* des feuilles exprime l'écart angulaire de deux feuilles consécutives, en fraction de circonférence. (Nous renvoyons pour cette étude nécessaire aux maîtres, aux ouvrages d'anatomie et de physiologie végétales.)

a) Nous ferons donc observer à nos élèves les *positions relatives* des divers rameaux, et les caractéristiques de chaque espèce particulière.

b) Nous leur ferons ensuite remarquer la manière dont les branches sont soudées les unes aux autres, et surtout l'*écart*, l'angle séparant un rameau de ses après-venants. Cet angle (que nous ferons mesurer exactement) n'est sans doute pas absolument le même pour tous les rameaux d'un même arbre, mais nous retrouverons ici ce que nous avons dit de la forme typique générale. Il s'agira de prendre des moyennes et il est bien évident que l'angle moyen des rameaux du peuplier n'est pas le même que l'angle moyen des rameaux du marronnier d'Inde ou du tilleul.

c) Il ne nous reste plus maintenant qu'à observer un troisième caractère des branches d'arbres : la *ligne* dessinée par chaque fragment compris entre deux bifurcations. Certaines branches sont droites (plus ou moins); d'autres sont cintrées, courbes, et tournent tantôt leur concavité vers la terre, ce qui est le cas chez le saule et le frêne pleureurs, tantôt vers le ciel, ce qui caractérise certains marronniers; enfin d'autres branches offrent une ligne brisée, bizarre, indescriptible, dans l'intervalle de leurs bifurcations.

Or l'angle moyen et caractéristique de bifurcation des branches, la *position relative* des rameaux, résultant de la divergence des feuilles et susceptible d'être formulée en termes mathématiques, puis la *ligne* (droite, courbe ou brisée) dessinée par chaque fragment de branche, toute cette géométrie des parties composantes de l'arbre explique la forme typique de chaque espèce. Il ne sera pas difficile de le faire voir.

Cette leçon devra évidemment être illustrée par les élèves. Nous leur demanderons non seulement de transcrire avec clarté et correction le résultat des observations faites en classe ou hors classe avec eux, mais encore de nous dire l'impression faite sur eux par le sujet de cette étude, le sentiment qu'ils ont éprouvé en voyant que la géométrie prête un concours si précieux à l'observation de la nature et se trouve là où ne soupçonnait guère sa présence.

L. S. P.

DICTÉES

Degré moyen ou supérieur.

Résurrection.

L'hiver est long, le printemps lent à venir; mais, quand il éclate, quelle fête subite et superbe! On est encore dans les jours mornes; le ciel gris laisse à peine entrevoir le bleu de la saison chaude; l'herbe des prés est verte, mais rare; quelques bourgeons s'ouvrent sur les ronces; l'aubépine ni l'épine noire n'en ont encore. Les arbres de haute tige balancent au vent leurs rameaux maigres et les vieux nids des printemps passés. Rien ne s'élançe, rien ne grandit, rien ne s'épanouit; le signal n'est pas donné, la sève qui bouillonne dans la terre attend l'heure de rompre ses digues. Tout à coup, au milieu d'une journée pluvieuse, un souffle passe. Il est tiède, imprégné d'un parfum subtil. D'où vient-il? Quels rayons l'ont chauffé? Sur quelles fleurs s'est-il embaumé? Ne cherchez pas. C'est la permission d'éclorre donnée à l'herbe, aux fleurs, aux arbres; c'est le messager qui parcourt la terre, tout ce qui a vie tressaille sur sa route. Le ciel peut rester gris, la tempête siffler encore, la gelée du matin retarder l'effort: la résurrection est commencée. De ce moment, les premiers bourgeons éclatent, les autres se forment, rougissent. On voit des brins de paille dans le bec des moineaux. Une abeille vole: c'est qu'une fleur s'est ouverte. Attendez quelques jours encore, et la parure nouvelle de la terre sera complète, et tout verdira, et tout fleurira, et tout chantera.

René BAZIN.

(Comm. par A. Reverchon).

Les plantes vénéneuses de notre pays.

(Suite.)

3. *Le colchique d'automne* (*Colchicum autumnale*).

Le colchique est très répandu dans les prés humides. Ses fleurs lilas n'apparaissent qu'en automne et revêtent la forme d'un entonnoir à tube très long. A l'époque de leur apparition la plante est complètement dépourvue des feuilles, car celles-ci ne se montrent qu'au printemps suivant. Les grandes feuilles entourent le fruit, qui a la forme d'une capsule divisée en trois loges. Toute la plante est vénéneuse, mais ce sont surtout les graines et le bulbe profondément enfoncé dans la terre qui sont dangereux.

G. REYMANN.